



HAL
open science

Le français innovant

Agnès Steuckardt

► **To cite this version:**

Agnès Steuckardt. Le français innovant : quand les profanes commentent. Federica Diémoz; Gaétane Dostie; Pascale Hadermann; Florence Lefevre. Le français innovant, 130, Peter Lang, pp.311-329, 2020, Sciences pour la communication, 978-3-0343-3784-7. hal-04148799

HAL Id: hal-04148799

<https://hal.science/hal-04148799>

Submitted on 3 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Dans le processus d'innovation linguistique, quelle place occupent les non-spécialistes de la langue ? Poser cette question – qui présuppose qu'ils en occupent une – demande de revenir sur la conception que l'on peut se faire de ce processus. L'objectif de cette étude est de proposer une modélisation du processus d'innovation linguistique et d'y situer l'intervention de ces locuteurs que, depuis la fin du XX^e siècle, les linguistes appellent les *profanes*.

Revenons au préalable sur ce terme de *profane*. Si les jugements portés sur la langue par les non-spécialistes intéressent depuis longtemps les descripteurs de la langue, à l'instar par exemple des remarqueurs de l'Âge classique, l'élaboration, au XIX^e siècle, de « sciences du langage » a creusé le clivage entre experts et non-experts. Relégué, pour un temps, dans une certaine indifférence, le discours non-expert s'est vu l'objet d'un intérêt nouveau avec la promotion de la *folk linguistics* (Hoenigswald, 1966), pour laquelle la recherche germanophone propose le terme alternatif de *Laienlinguistik* (Antos, 1996), inspiré des *lay theories* développées en psychologie (Furnam, 1988). De ces dénominations est issu, dans les recherches francophones sur la linguistique populaire, un usage du terme *profane* où le trait sémantique originel /religieux/ est estompé, sur le modèle de *lay* en anglais et *Laien* en allemand : « *Laie* en allemand signifie d'abord “lai”, “profane” au sens religieux, mais surtout “non-spécialiste”, et dans un mot composé comme celui-ci, aucun germanophone n'aurait d'associations religieuses » (Stegu, 2008). Même si les linguistes francophones peuvent, par jeu, réveiller un sème religieux dans *profane* – pour intituler par exemple la présentation d'un numéro de revue consacré à la linguistique populaire « La linguistique hors du temple » (Achard-Bayle, Paveau, 2008) –, c'est dans ce sens non marqué de « non-spécialiste » de la langue que *profane* est désormais utilisé dans les études de linguistique populaire, et que nous l'utiliserons ici.

On pourrait émettre sur l'opposition entre profane et expert les mêmes réserves que sur l'opposition culiolienne entre *épi-* et *métalinguistique* (Siouffi, Steuckardt, 2007 : XVII). Dès ses origines, la distinction entre *lay theories* et de *scientific theories* est posée comme graduelle (Furnam, 1988 : 8) ; il paraît en effet difficile de tracer une frontière étanche entre profane et savant : on considérera sans doute comme des professionnels de la langue les linguistes, les correcteurs de maison d'édition, les enseignants de langue, les traducteurs, voire les écrivains professionnels – mais, au fil de l'énumération, on perçoit déjà que la netteté de frontière commence à s'estomper. Qui plus est, une même personne peut s'exprimer en professionnel de la langue à tel moment et en profane à tel autre. Pour compliquer encore la distinction, c'est un *topos* de considérer que les locuteurs non-spécialistes sont, en matière de langue, l'autorité suprême (Branca-Rosoff *et alii*, 2011), ce qui met singulièrement en question le statut du spécialiste. Dans la présente contribution, qui sera centrée sur le rôle des profanes dans le processus d'innovation, on définira le profane comme une posture discursive dont la spécificité est de ne pas revendiquer le statut de spécialiste de la langue.

Une opinion traditionnelle chez les linguistes considérait les prises de position des profanes sur la langue comme un frein, voire un « barrage » :

« Il faut citer comme barrage contre les innovations lexicales jugées intempestives, les chroniques de langage d'un certain nombre de journaux à grande diffusion, les cénacles et offices divers qui se proposent « la défense de la langue », notamment contre les perversions lexicales, les dictionnaires

des difficultés qui font une place à côté des règles grammaticales aux mots qui risquent de se prêter à des glissements de forme ou de sens. » (Guilbert, 1972 : 45)

Chroniqueurs de langue, défenseurs autoproclamés de la langue française, et autres Bernard Pivot éclairés éveillaient alors la méfiance du linguiste. Quand il s'agit d'innovation linguistique, les profanes sont-ils nécessairement réactionnaires ? Le développement de la *folk linguistics* invite à reconsidérer cette représentation. On cherchera dans une première partie à mettre en évidence les forces en présence dans le processus d'innovation linguistique de façon à préciser la place des profanes, et on s'interrogera ensuite sur leur rôle, en parcourant la tradition grammaticale et linguistique et en s'appuyant plus particulièrement sur quelques cas notoirement commentés, depuis le néologisme du XVIII^e siècle *bienfaisance* jusqu'à l'émergence au XXI^e siècle de l'usage modalisateur de *en même temps*.

1. Le processus de l'innovation linguistique

La présentation du processus d'innovation qui sera ici adoptée s'inscrit dans la continuité de l'approche politique de la langue que dégageait Sylvain Auroux (1986), en distinguant deux conceptions de la langue. La première, politique, privilégie le rôle des sujets de langue, la seconde, que Sylvain Auroux qualifiait de « mécanique », envisage la langue comme système. La conception politique de la langue est la plus ancienne. Elle est prégnante au XVI^e siècle – la *Deffence et Illustration de la Langue Francoyse* de Du Bellay en est un témoignage exemplaire – et reste dominante chez les commentateurs de langue de la première moitié du XVII^e siècle : Mademoiselle de Gournay, Simon Dupleix, La Mothe le Vayer se situent dans cette lignée, qu'illustre encore Gilles Ménage (Steuckardt, 2015a). Avec la pensée de Vaugelas, le XVII^e siècle élabore « l'idée que la langue peut avoir une structure propre », c'est-à-dire « une structure qui ne dépend pas seulement du locuteur, ou de la culture qui le produit, mais de règles assez abstraites contenues souterrainement dans cette langue » (Siouffi, 2011 : 473), posant les linéaments d'une conception « mécanique » de la langue. Au XVIII^e siècle cependant, la conception politique de la langue reste forte, en particulier avec le débat sur l'abus des mots, la réflexion sur le rapport entre la pensée et la langue et l'idée que les mots informent la pensée, essentielle chez les Lumières et dans la pensée linguistique de la Révolution française.

La conception « mécanique » de la langue accompagne le développement de la linguistique au XIX^e siècle : avec les frères Grimm et la description des évolutions phonétiques en terme de lois, s'affirme la conception de la langue comme système, fonctionnant en dehors des sujets de langue. Dans le sillage de Darwin, cette représentation est déclinée par la métaphore de la langue comme un organisme, qui vivrait de sa vie propre, et théorisée notamment par Schleicher dans *La théorie de Darwin et la science du langage* (1868)¹. Cette métaphore, souvent sous-jacente dans le discours sur la langue, qui parle du « vieillissement » des mots, se développe alors, au point d'informer la pensée linguistique, comme en témoigne l'usage de l'expression de « vie des mots », par Arsène Darmesteter (1887). L'ouvrage de Darmesteter suscite une critique de la métaphore organiciste de la part de Michel Bréal, qui estime que « Parler de la vie du langage, appeler les langues des organismes vivants, c'est user de figures qui peuvent servir à nous faire mieux comprendre, mais qui, si nous les prenions à la lettre, nous transporterait en plein rêve » (1887 : 191-192) : l'analogie entre l'évolution d'une

¹ « Les langues sont des organismes naturels qui, en dehors de la volonté humaine et suivant des lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent ; elles manifestent donc, elles aussi, cette série de phénomènes qu'on comprend habituellement sous le nom de vie. La glottique ou science du langage est par suite une science naturelle ; sa méthode est d'une manière générale la même que celle des autres sciences naturelles » (Schleicher, 1868 : 3).

langue et les transformations d'un organisme biologique comporte des approximations, voire conduit à des dévoiements idéologiques². Cependant la conception de la langue comme système règne, dans le domaine français, sur la linguistique de la première moitié du XX^e siècle avec, non pas exactement Saussure, mais le cours de linguistique générale, et encore aujourd'hui dans différentes déclinaisons de la linguistique formelle. Le dernier tiers du XX^e siècle construit une approche moins désincarnée de la langue. Analyse de discours et sociolinguistique réinscrivent au cœur des préoccupations des linguistes la « parole », si l'on veut reprendre le terme utilisé par Saussure pour poser la distinction langue/parole. La conception ici présentée du processus d'innovation s'inscrit dans la continuité de cette approche, tout en intégrant le paramètre systémique.

1.1. Les étapes du processus

Si l'on reprend les concepts élaborés depuis la deuxième moitié du XX^e siècle par la linguistique énonciative et par l'analyse de discours, on peut schématiser les étapes de l'innovation en trois temps : 1) événement énonciatif, 2) événement discursif, 3) événement linguistique.

1.1.1. L'événement énonciatif

L'événement énonciatif est défini par Benveniste comme « l'acte même de produire l'énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet » ([1970], 1974 : 80) ; il reste parfois une production individuelle, isolée, sans conséquence pour la communauté des locuteurs : il est alors simplement « ce qui se produit » et définit un avant et un après à un niveau strictement individuel. Par exemple, les récits de voyage fourmillent de mots empruntés aux locuteurs du pays visité, sans que pour autant ces mots ne s'implantent dans la langue du locuteur emprunteur.

1.1.2. L'événement discursif

Un événement énonciatif solitaire peut faire l'objet d'un retour métalinguistique et d'un jugement normatif, éventuellement positif, mais, si l'on considère que la langue est une institution sociale, l'enregistrement dans une norme commune ne peut concerner que des énoncés effectivement passés du niveau individuel au niveau collectif : il faut que, formant série, les événements énonciatifs individuels passent un deuxième stade et deviennent cet événement social que Michel Foucault nomme *événement discursif*³, selon une expression reprise depuis en analyse de discours (Krieg-Planque, 2003, par exemple).

1.1.3. L'événement linguistique

Parallèlement, les locuteurs examinent, en fonction de leur sentiment de la norme linguistique, la possibilité de cautionner ou non dans leurs usages communs un énoncé devenu récurrent ; un jugement positif décide son enregistrement parmi les énoncés considérés comme normés et cet enregistrement constitue pour la langue d'accueil un « événement linguistique »

² On citera pour illustration ces réflexions de l'anthropologue Mathias Duval : « L'auteur [Faidherbe] s'occupe des conditions de propagation de la langue française dans nos colonies ; il examine ainsi les difficultés qu'elle éprouve à être apprise par des populations dont le développement cérébral n'est pas préparé à une langue si complexe. [...] »

Certaines populations ont simplifié le français, ou, pour mieux dire, l'ont transformé, dégradé pour le mettre au niveau de leurs facultés. On assiste ainsi à la dégénérescence d'une langue par le fait de nouvelles conditions de milieu, comme on comprend la dégénérescence d'une plante par le fait de son transport dans un milieu peu favorable, etc. » (Duval, 1886 : 561-562). Sur ces questions, voir Bergougnieux, 2002.

³ « Par événement discursif, je n'entends pas un événement qui aurait lieu dans un discours, dans un texte. Mais c'est un événement qui se disperse entre des institutions, des lois, des victoires et des défaites politiques, des revendications, des comportements, des révoltes, des réactions. Multiplicité qu'on peut reconnaître et caractériser comme événement discursif dans la mesure où elle a pour effet de définir : la place et le rôle d'un type de discours, la qualification de celui qui doit le tenir, le domaine d'objets auquel il s'adresse, le type d'énoncés auquel il donne lieu » (Foucault, 1971 : 187).

(Guilhaumou, 2006 : 92). Pour la langue française, depuis le développement des grands dictionnaires de langue au XVII^e siècle, l'entrée dans le dictionnaire représente une modalité de cette institution (avec les réserves que l'on peut faire sur l'activité des dictionnaristes, qui comporte une part d'arbitraire, et manifeste dans la période contemporaine une tendance à l'inflation d'enregistrement de mots nouveaux, à des fins de promotion publicitaire, comme le montre Martinez, 2009).

Si, comme l'indique Jacques Guilhaumou, l'existence de sujets dotés d'une « conscience linguistique » et posant des « jugements généralisants sur des faits de langue » d'une part et, d'autre part, « des outils linguistiques tels que les Dictionnaires et les Grammaires » (*ibid.*) sont ses conditions préalables, l'événement linguistique en lui-même est le résultat de l'exercice par les locuteurs de leur sentiment normatif, à propos d'un événement discursif.

L'innovation linguistique passe ainsi par plusieurs étapes : un événement énonciatif qui consiste en la création de la part d'un locuteur donné, d'un énoncé inédit, un événement discursif, par lequel une collectivité prend en charge l'énoncé d'abord produit par un individu ; enfin, un événement linguistique, marquant une institutionnalisation de l'usage innovant.

1.1.4. L'événement « méta »

Dans les travaux que Gilles Siouffi, Chantal Wionet et moi-même avons développés sur les modalisateurs émergents, nous avons identifié un quatrième « événement », qui nous est apparu avoir son importance. Travaillant sur *c'est vrai que, on va dire, juste, quelque part*, nous nous sommes rendu compte que le moment de leur diffusion était accompagné d'un moment de commentaire, de débat autour du modalisateur étudié. Ce temps du commentaire s'est révélé coïncider avec l'entrée dans une phase de déclin (Siouffi, Steuckardt, Wionet, 2010, 2012, 2018).

Nous fondant sur les travaux de Culioli sur l'épilinguistique, de Jacqueline Authier-Revuz sur les boucles réflexives du dire, ou de Marie-Anne Paveau sur la linguistique populaire, nous avons nommé ce moment « l'événement méta » (Siouffi, Steuckardt, Wionet, 2012). Cela m'amène à introduire dans le processus d'innovation un jalon supplémentaire, situé après l'événement discursif, et à décrire le processus d'innovation en quatre étapes : événement énonciatif, événement discursif, événement méta, événement linguistique.

1.1.5. Le paramètre systémique

Cette schématisation n'empêche pas toutefois de faire intervenir, dans l'analyse de l'innovation, des facteurs systémiques, tels que la capacité du nouvel usage à s'inscrire dans le système phonologique d'une langue. Par exemple, le néologisme *zlataner*, censé signifier « dominer son adversaire », d'après le nom du joueur de football (bosniaque et suédois), *Zlatan Ibrahimovic*, enregistré avec force coups de trompettes publicitaires par le *Petit Robert* 2016, ne s'est pas intégré durablement au lexique français. Il est ressorti discrètement du Robert, et ne figure plus dans l'édition 2018⁴. Un facteur probable de cet échec est la séquence consonantique initiale peu habituelle dans le système phonologique du français.

Ce retour sur les conceptions de la langue permet de mettre en évidence les forces en présence dans le processus d'innovation : le sujet parlant, avec ses différentes facettes, ainsi que le système. Le rôle du système dans le changement linguistique a donné lieu à postulation de « principes » ou « maximes », apparemment contradictoires. Ainsi, alors qu'André Martinet met en avant un « principe d'économie » (1955), qui semble devoir aller plutôt à l'encontre de

⁴ Ce rapide déclin est d'ailleurs remarqué par un commentaire profane : « Qu'elle semble loin la "bravitude" ! Zappées, les "zlata-neries" ! Adieu les "allô", bye le « bling-bling » et autres néologismes rigolos qui donnent un âge à nos conversations. En 2015, nos mots ont pris du poids. « République », « liberté », « laïcité » ... Emporté par une actualité dramatique, le vocabulaire, pour ne pas chavirer, s'est lesté de grandes valeurs, laissant de côté - pour combien de temps ? - les gadgets de la langue » (Christel Brigaudeau, *Aujourd'hui en France*, 30/12/ 2015).

l'innovation (sauf si elle tend à éliminer les formes supposées superfétatoires), Martin Haspelmath (2008) défend l'idée d'une « maxime d'extravagance », qui joue dans le sens opposé : il considère le changement linguistique comme un effet secondaire de la maxime d'extravagance ; selon cette maxime, les locuteurs utilisent des formulations destinées à attirer l'attention, et la communauté linguistique les adopte parce qu'elles attirent l'attention. Il nous semble que le système, comme les sujets parlants, peut agir de diverses manières. Il peut fonctionner contre l'innovation, comme le montre l'exemple de *zlataner*, où il oppose une force d'inertie au changement linguistique, mais il peut aussi constituer un facteur favorable à l'innovation, dans la mesure où il fournit, par les éléments morphologiques qu'il met à disposition des locuteurs et par la combinatoire qu'il autorise, les matrices de l'innovation.

On synthétisera donc les différents paramètres du processus de l'innovation linguistique par le schéma suivant, qui indique, à gauche, les facteurs favorables à l'innovation, c'est-à-dire au passage d'un état de langue 1 à un état de langue 2, et, à droite, les facteurs de résistance à l'innovation, qui tendent à maintenir l'état de langue initial :

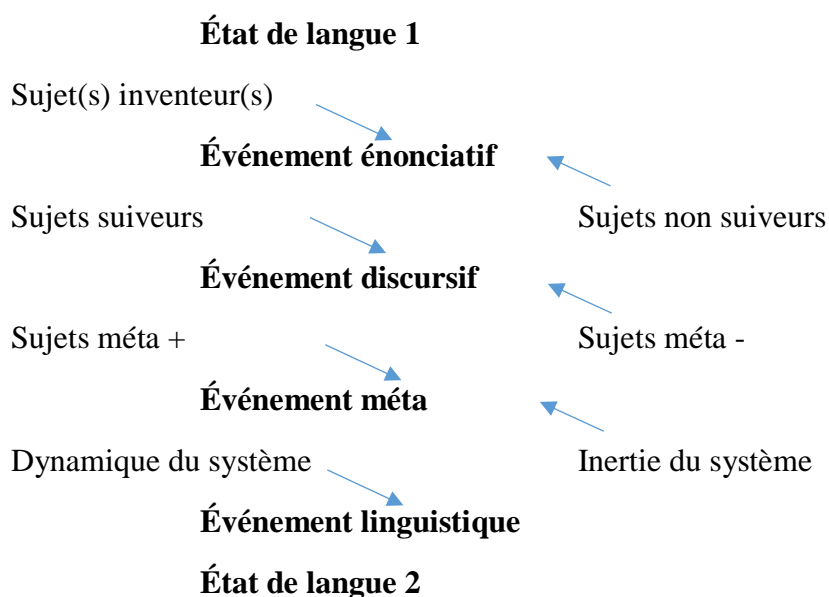


Figure 1. L'innovation linguistique : bilan des forces

La figure du sujet parlant présente ainsi, dans la problématique de l'innovation, plusieurs visages. Il est d'abord un producteur d'événement énonciatif, un inventeur de mot et, plus largement, d'innovation linguistique. Mais il doit aussi être appréhendé comme un commentateur de la langue : ce sujet « méta » peut approuver et soutenir l'usage nouveau, ou bien le rejeter. Sans être un inventeur, ni expliciter son adhésion ou sa résistance à un usage nouveau, le sujet parlant peut aussi le suivre, ou pas. On peut donc distinguer trois fonctions des sujets parlants, parmi lesquels les profanes : le sujet inventeur, le sujet suiveur ou non-suiveur, le sujet « méta ». Le commentaire profane trouve ainsi sa place dans le processus d'innovation : les profanes font aussi partie des sujets « méta ». La culture française offre une longue tradition du commentaire sur la langue, bien commun, sur lequel chacun a son mot à dire et où, comme en témoigne la boutade de Malherbe reprise à l'envi, sur l'autorité linguistique des « crocheteurs du Port-au-Foin », le jugement des profanes est présenté comme plus déterminant que le jugement des experts.

1.2. Un exemple : *Bienfaisance*

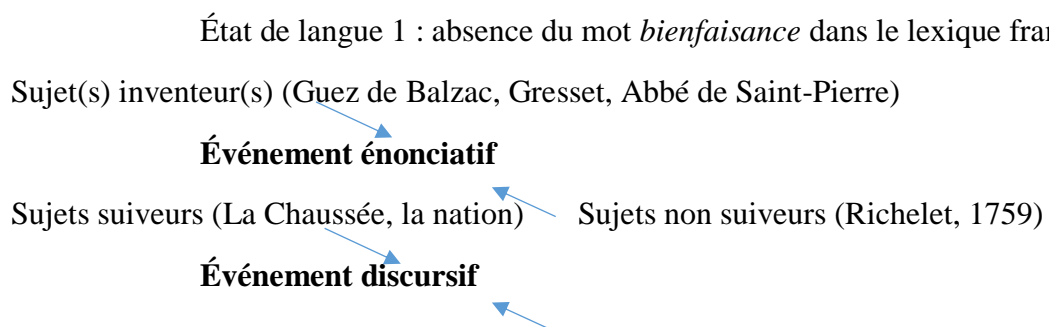
Pour illustrer le fonctionnement de ce schéma, on reprendra ici la description proposée par le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Charpentier (1831), pour le processus de création d'un néologisme du XVIII^e siècle, le mot *bienfaisance* :

« BIENFAISANCE : Ce mot, a-t-on dit, est de la création de l'abbé de Saint-Pierre, et ne remonte pas plus haut que 1727. Le lourd abbé Desfontaines le réprovoque dans son *Dict. néologique* ; mais Voltaire l'a célébré dans ces vers qu'on retrouvera sans doute ici avec plaisir [citation]. L'auteur d'un *Eloge de Gresset* en a fait honneur à son héros ; mais on voit que cette assertion n'est pas fondée. Balzac avait créé ce mot avant l'abbé de Saint-Pierre et Gresset. En 1759, l'année où parut la dernière édition de Richelet, cette expression n'était pas encore généralement reçue. M. Sablier, dans son *Essai sur les langues* (1777), nous apprend à ce sujet une anecdote dramatique peu connue : c'est qu'en 1756, ce mot étonna les comédiens français à la lecture d'une pièce de M. de la Chaussée. J'ai entendu, dit M. Thomas, un grammairien célèbre, l'abbé d'Olivet, dire, il y a quelques années, que le mot de *bienfaisance* n'était pas français ; mais la nation eut moins de rigueur ; elle fut contente de pouvoir exprimer dans un seul mot, un devoir, une vertu et plaisir. Ce mot, proscrit par l'abbé d'Olivet, fut dans tous les esprits et dans toutes les bouches. » (Noël, Charpentier, 1831 : 120)

Ce récit, certes sujet à caution⁵, de l'étymologie de *bienfaisance* a l'avantage d'illustrer concrètement chaque pôle du processus. L'invention, réputée due à l'abbé de Saint-Pierre (« Ce mot, a-t-on dit, de la création de l'abbé de Saint-Pierre », est attribué par Voltaire à Gresset (« L'auteur d'un *Eloge de Gresset* en a fait honneur à son héros »), à tort selon Noël et Charpentier, qui en donnent la paternité à Guez de Balzac (« Balzac avait créé ce mot avant l'abbé de Saint-Pierre »).

Dans sa diffusion, *bienfaisance* s'est heurté à la résistance de sujet non-suiveurs : l'édition 1759 du Richelet (de même que la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* en 1740) s'abstient de l'enregistrer.

Les commentaires métalinguistiques sont partagés : l'abbé Desfontaines, qui « le réprovoque », comme l'abbé d'Olivet, selon lequel « le mot de *bienfaisance* n'était pas français », se rangent parmi les sujets « méta - ». Voltaire en revanche, l'a « célébré » et fait partie des sujets « méta + ». L'anecdote rapportée par Sablier laisse percevoir une réaction « profane » à ce mot de la part des comédiens français, que *bienfaisance* « étonne » ; mais la formule « la nation eut moins de rigueur » laisse conjecturer une opinion profane majoritairement favorable, que les lexicographes induisent de l'adoption du mot dans la langue commune.



⁵ Selon le *Trésor de la langue française*, *bienfaisance* est attesté depuis la fin du XIV^e siècle, et diffusé à partir de 1725.

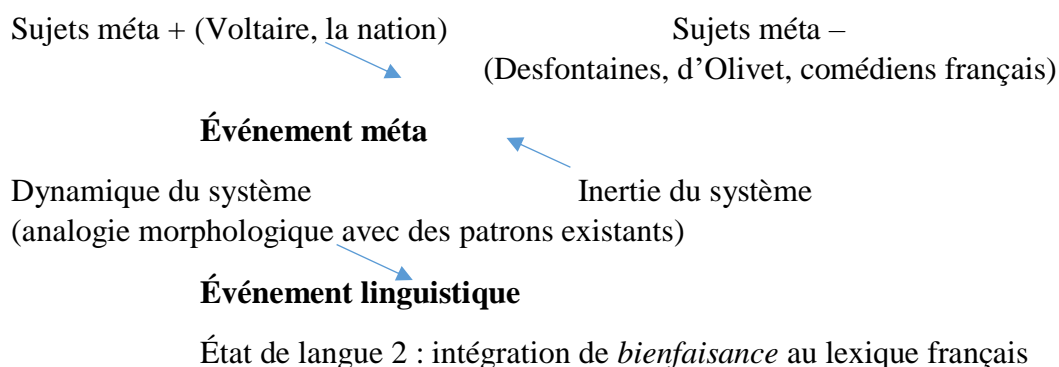


Figure 2. *Bienfaisance* : bilan des forces

La faveur de « la nation », et, probablement aussi, la conformité aux patrons de composition disponibles en français (*bienveillance*, *bienséance*) ont déterminé l'intégration au lexique français de *bienveillance*, qui se trouve lexicographisé en 1762 par le *Dictionnaire de l'Académie française*. Dans le cas d'une néologie ancienne, il est évidemment difficile de retrouver les commentaires profanes qui ont pu jouer en faveur ou en défaveur de l'intégration du mot nouveau dans la langue commune. On cherchera dans une seconde partie à mettre en évidence l'orientation des commentaires profanes anciens, mais aussi de ceux auxquels les ressources documentaires aujourd'hui disponibles nous donnent plus aisément accès.

2. Les commentaires profanes : orientation et impact

2.1. Une tradition conservatrice

L'importance de l'usage profane de la langue est proclamée dans l'Antiquité, notamment chez Cicéron, repris et cité à l'envi au XVII^e siècle : la *vox populi* doit décider du succès de l'orateur, de celui du poète dramatique, comme des usages linguistiques en général (Douay, 2017). Cette souveraineté des profanes en matière de langue est rappelée par les promoteurs du « bon usage » par l'anecdote de Tibère rapportée par Suétone (Merlin-Kajman, 2011) : en matière de langue, même le tyran ne peut rien imposer contre la volonté du peuple. Le XVII^e siècle s'est beaucoup querellé autour des innovations lexicales, dans les cercles lettrés, et plus largement, à la Cour et à la Ville. Dans les cercles lettrés, on peut rappeler la violente querelle qui oppose Gilles Ménage à Dominique Bouhours autour de l'invention revendiquée par Ménage du mot « prosateur ». Ménage défend son droit à inventer, Bouhours le conteste au nom de la doctrine du bon usage, qui, en fait, conteste à l'individu isolé le droit d'innovation, ce droit n'appartenant qu'à la collectivité (Siouffi, 2011 : 376-377 ; Steuckardt, 2015a).

Le débat n'est pas confiné au cercle des grammairiens et remarqueurs. Molière le porte sur la scène, avec *Les Précieuses ridicules* et *Les femmes savantes*. Les innovations linguistiques de la préciosité sont alors raillées directement par des « profanes » bourgeois, Gorgibus et Chrysale, et, ironiquement, par le dramaturge, qui met dans la bouche des « Précieuses » ou des « femmes savantes » une caricature de la néologie précieuse. La question des mots à la mode s'inscrit dans une problématique sociologique : selon le modèle mis en place par Molière dans les *Précieuses ridicules* ou *Les Femmes savantes*, la comédie de Boursault *Les mots à la mode* (1694), inspirée de l'ouvrage satirique du même titre (Callières, 1692)⁶, oppose la bourgeoisie assumée à la bourgeoisie à prétention nobiliaire. Instanciation dramatique du locuteur profane, le personnage de Monsieur Josse, dans la lignée des Gorgibus

⁶ Callières met en scène un clivage linguistique interne à la noblesse, entre les jeunes courtisans, friands de mots à la mode, et la vieille noblesse d'épée ; il invite les nobles, sous la figure du Commandeur, à faire front contre les assauts de la bourgeoisie et à refuser d'adopter les mots à la mode par lesquels les bourgeois prétendent parvenir à une forme de distinction, qui les rapprocherait de la noblesse (Merlin-Kajman, 2011).

et des Chrysale, tente de tenir tête à une Madame Josse qui s'est coiffée de noblesse et de « jargon » à la mode. Comme chez Molière, l'innovation linguistique introduit des clivages internes à la bourgeoisie. Les querelles autour du français innovant divisent les profanes.

Au XVIII^e siècle, le discours sur le français innovant suit les mouvements idéologiques qui agitent le siècle. Le discours hostile à l'innovation continue de prospérer, notamment avec l'invention du qualificatif stigmatisant de *néologique*, imaginé par l'abbé Desfontaines (Steuckardt, 2016). Son *Dictionnaire néologique*, réédité huit fois, rencontre un plein succès, mais parallèlement, le discours des Lumières donne un élan nouveau à l'innovation lexicale. Dans l'événement révolutionnaire, le commentaire sur les innovations linguistiques prend une coloration politique. Les « profanes » utilisent le commentaire sur la langue au service de l'argumentation politique, particulièrement dans le camp contre-révolutionnaire, qui attaque les mots nouvellement diffusés. Un des ressorts argumentatifs de ces ouvrages « profanes » est le « jugement de l'oreille » : la disgrâce de néologismes « malsonnants » devient un argument idéologique, comme on peut le lire par exemple dans un pamphlet alphabétique de Casanova : « Sans-culotte. De ces deux mots on a formé un substantif, dont le son comique peut servir à désopiler la rate » (Casanova, 1998 [1797] : 94). Ce commentaire témoigne des interférences entre son et sens, bien connues depuis les *Précieuses ridicules* : le « son comique » supposé de *sans-culottes* tient très probablement d'abord à son appartenance au champ sémantique du « bas corporel » et au suffixe *-ot/-otte*, sème diminutif, qui l'oriente vers le registre familier. Dans la conjoncture historique de la Révolution française, la satire des mots « devenus à la mode » tels que *national*, *patriotique*, *sans-culotte*, rencontre l'idéologie politique contre-révolutionnaire.

Par sa tendance à la satire, le commentaire profane présente une orientation conservatrice, et entretient des affinités particulières avec une idéologie de droite. Cette activité épilinguistique, qui exprimait au XVII^e siècle une résistance à la mobilité sociale, prend avec la Révolution une signification politique, en s'inscrivant dans un antagonisme gauche/droite (Steuckardt, 2015b). Pour autant, le commentaire profane n'est pas systématiquement de droite, comme on va le montrer en faisant un saut chronologique vers l'époque contemporaine.

2.2. L'ère de la vigilance

En étudiant les modalisateurs émergents dans un passé plus récent, Gilles Siouffi, Chantal Wionet et moi-même nous sommes rendu compte que l'on trouvait aussi une satire des mots à la mode dans la presse de gauche. En 2008, puis en 2012, *Libération* publiait une série de chroniques épinglant l'invasion de la langue de l'entreprise avec *définir le périmètre*, *changer de logiciel*, *je reviens vers vous*, mais aussi l'apparemment anodin *pas de soucis*, dont le chroniqueur souligne le paradoxe : « Notons d'ailleurs son regain depuis que la crise bancaire fait rage. "Y a pas de soucis", quand si, justement, tous azimuts, il y a beaucoup de soucis à se faire » (Gérard Lefort, *Libération*, 22/08/2012). Le commentateur profane interprète l'expression *Pas de soucis* comme le symptôme d'une inquiétante absence de conscience politique de la part de ses usagers. Une corrélation entre idéologie de gauche et satire des mots à la mode se dessine ici, que l'on retrouve dans *Le Monde* critique avec la chronique de Didier Pourquery *Juste un mot*, qui paraît de 2011 à 2015. Pourquery signale la vogue des expressions venues du monde de l'entreprise et de la communication *deadline*, *un petit mail*, *dispo*, *naming*, *en charge de*, *soutenabilité*, *overbookée*, *busy*. Les managers et communicants apparaissent comme les sujets inventeurs de ces mots et expressions relayés dans la langue commune par des sujets suiveurs profanes, auxquels Pourquery prête l'oreille devant la machine à café ou dans les rames du métro : « Le plus horripilant dans ce que j'entends dans les bureaux ou les métros est "j'suis overbookée" », *overbooked* comme les avions ou les mannequins dans les agences ! Ou pire "j'suis busy" » (*Le Monde*, 11/02/2013). Les usagers

et diffuseurs des mots à la mode apparaissent alors sous les traits d'une classe opprimée et grégaire, victime inconsciente de la novlangue dont entrepreneurs et communicants sont les inventeurs. Lorsque l'impulsion de l'innovation vient de la droite, le commentateur de gauche peut ainsi en venir à occuper la position de « sujet méta – ». Plutôt que par une orientation idéologique prédéfinie, le commentaire profane se caractérise donc par une vigilance, voire une suspicion à l'égard de l'innovation.

2.3. Quelle articulation entre commentaire profane et processus d'innovation ?

Ces commentaires profanes ont-ils un impact dans l'innovation linguistique ? Dans une étude sur *c'est vrai que*, Gilles Siouffi, Chantal Wionet et moi-même (2011) avons mis en évidence une corrélation entre la prise de conscience du tic de langage, autour de 2004, et le déclin de son emploi. L'enquête de fréquence d'emploi avait été menée à l'aide de la base *Europresse*, sur trois journaux de la presse nationale : *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*. Quelques années plus tard, il est possible de confirmer ce déclin, comme en témoigne le graphique ci-dessous, qui prolonge jusqu'à 2018 celui que nous avons publié en 2011.

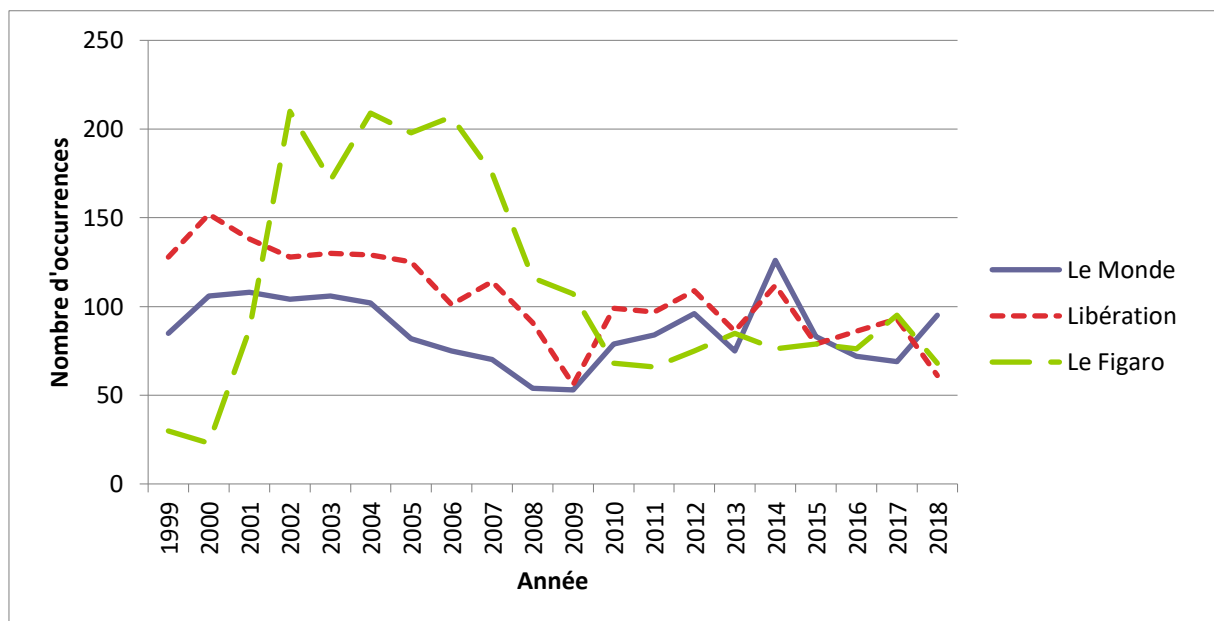


Figure 3. *C'est vrai que* dans *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, 1999-2018

C'est vrai que reste un modalisateur disponible, mais son usage est revenu à un niveau égal, voire inférieur à celui de la période précédant sa montée en fréquence : il est passé de mode.

Il n'est évidemment pas possible d'inférer, à partir de cette unique étude, que les commentaires profanes soient le facteur déclenchant du déclin. La relation entre le commentaire et l'innovation est assurément plus complexe : on en prendra pour illustration le cas du modalisateur *en même temps*.

L'émergence d'un emploi modalisateur de *en même temps* – déjà remarquée et étudiée par des non-profanes (Drouet et Richard ; Vagner, 2017) – est moins aisée à analyser que celui de *c'est vrai que*. À côté de son emploi de modalisateur, qui lui confère un usage de connecteur argumentatif avec la valeur sémantique d'un *cependant* atténué, *en même temps* conserve son emploi de locution adverbiale indiquant la simultanéité. Les requêtes automatiques sur *en même temps* ne permettent pas de distinguer l'un de l'autre. Si les sondages opérés sur des périodes choisies de façon aléatoire semblent indiquer, à l'écrit, une relative stabilité du *en même temps* adverbial couplée à l'émergence du *en même temps* modalisateur, les études fines menées sur les données orales mettent en évidence une montée en fréquence conjointe de l'un

et l'autre (Abouda et Skrovec, ici même). L'évolution des fréquences de *en même temps* est visible dans le graphique suivant, construit, comme le précédent, à partir des données fournies par *Europresse*, et en interrogeant *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, sur la période 1999-2018.

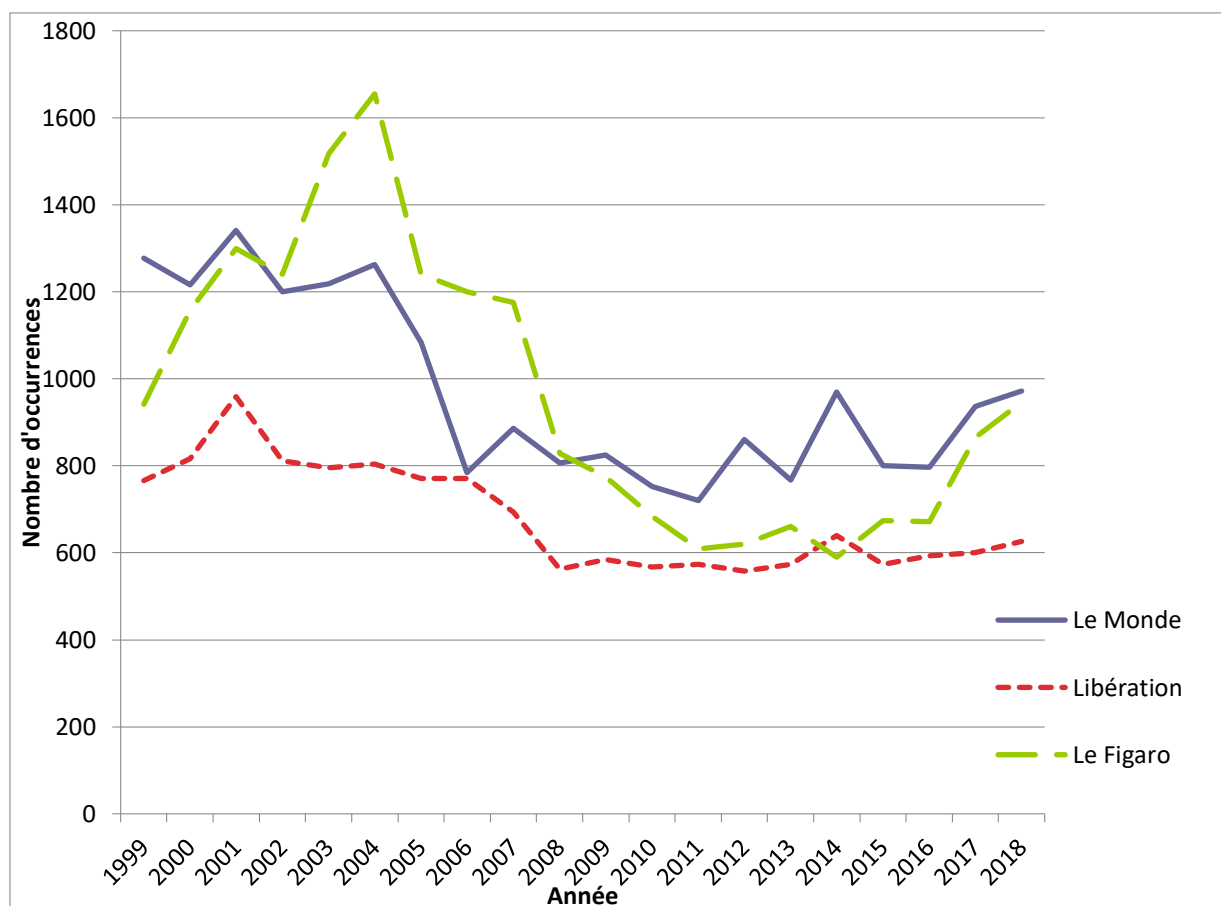


Figure 4. *En même temps* dans *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, 1999-2018

L'usage de *en même temps* présente une période de haute fréquence un peu plus courte et plus tardive que celle de *c'est vrai que* : elle se situe entre 2001 et 2004 (2001 pour *Libération* et *Le Monde*, 2004 pour *Le Figaro*)⁷. Des commentaires profanes sur *en même temps* peuvent être repérés dans la période descendante : on citera notamment l'article de François Noudelmann, journaliste de *Libération*, paru en 2006 :

« Sache que les intervieweurs sont tous affligés des mêmes tics de langage. Tentés-tu de noyer légèrement le poisson qu'ils te balancent un "Et concrètement ?". Puis te crucifient d'un "Et très concrètement ?". Bon, ben, très concrètement, en banlieue, on va envoyer deux compagnies de CRS. Horripilante aussi la phrase interro-négative systématiquement dégainée : "Et ne pensez-vous pas que ?" Là, en fait, l'intervieweur signifie qu'il n'est pas d'accord mais comme il est poli, il tourne autour du pot. "Et ne pensez-

⁷ En 2002, Emmanuel Macron avait 25 ans, âge où se fixent beaucoup de nos choix ; pris entre la génération X, qui succède aux babyboomers, et la génération des millénials, née avec le XXI^e siècle (Howe, Strauss, 2000), il appartient à la génération dite des « xennials », prise dans un inconfortable entre-deux (Sébastien Leurquin, « Trop jeunes pour être vieux, trop vieux pour être jeunes », *L'Express*, 02/07/2017).

vous pas qu'il faut [oui, le subjonctif est rare chez l'intervieweur, nda] plutôt envoyer trois compagnies de CRS ?" Variante : le "en même temps" pour induire une (légère, si légère) contradiction ("en même temps, trois compagnies, c'est assez ?"). » (François Noudelmann, *Libération*, 20/10/2006)

Si Noudelmann met à jour le potentiel de contradiction polie que détient *en même temps*, Didier Pourquery décèle ultérieurement dans ce modalisateur déjà passé de mode un relativisme généralisé :

« Au bureau, au café, en famille, partout, posé en début de phrase, "en même temps". Nous vivons des temps d'"en même temps". Ecoutez ce tic, proliférant plus vite dirait-on depuis la crise de 2008. Bâtard de "cependant", il rythme, avec son copain "du coup", toutes nos conversations sans que nous y prenions garde. Au pays du "en même temps" - ou plutôt du "emmetan" - tout se vaut à peu près, tout est relativisé. Dans le monde du "en même temps" les événements existent en simultané, superposés grâce à la technologie ; tout est "normal", ambivalent ; c'est le triomphe de l'homme moyen décrit par Gilles Châtelet dans *Vivre et penser comme des porcs*, l'homme moyen qui se méfie des excès, déteste tout ce qui dépasse. Le triomphe du relativisme aussi. » (Pourquery, *Le Monde*, 04/04/2014)

En même temps, « bâtard de *cependant* », lime les aspérités de la conversation et de la pensée, révélant l'émergence de « l'homme moyen ».

Mais c'est évidemment en 2017, avec la montée sur le devant de la scène médiatique d'Emmanuel Macron, usager impénitent de *en même temps*, que les commentaires profanes sur ce modalisateur se multiplient. Issus de la droite comme de la gauche, ils cherchent d'abord à déceler dans le modalisateur un mouvement dialogique sinon dialectique⁸, pour souligner ensuite les « limites du *en même temps* » macronien⁹ : le modalisateur à caractère philosophique s'est mué en « horripilant tic de langage » (Solange Bied-Charreton, *Valeurs actuelles*, 09/09/2018). Ces commentaires contribuent pour une part à cette remontée de courbe qui s'esquisse en 2017 et se confirme en 2018, sans pourtant permettre au modalisateur de retrouver le niveau qu'il avait atteint au moment de sa plus forte fréquence. Le parcours de *en même temps* invite à préciser l'impact du commentaire profane : l'abondance des commentaires entraîne certes, mécaniquement, une présence du mot commenté, alors en mention ; il n'implique pas pour autant une augmentation de son emploi en usage.

Conclusion

Dans le processus d'innovation linguistique, le commentaire des profanes intervient donc nécessairement après le moment de l'invention, à partir du moment de la diffusion et plus spécialement en parallèle à son déclin. Par tradition plutôt conservateur, il semble devenir dans la culture linguistique française contemporaine un poste de vigilance, à droite comme à

⁸ « Mais quelle est donc son idéologie ? En voulant rassembler des personnalités de droite et de gauche, l'ancien ministre de l'économie a choisi la coexistence d'éléments en apparence divergents plutôt que l'opposition des contraires. M. Macron préfère donc le dialogique à la dialectique. Mais le président bipartisan n'en est pas moins le théoricien d'un dépassement des contradictions par une synthèse nouvelle » (Nicolas Truong, *Le Monde*, 16/05/2017).

⁹ D'après *Europresse*, la formule « limites du *en même temps* » présente, entre le 27/06/2017 et le 26/09/2018, 18 occurrences dans la Presse nationale.

gauche. L'évaluation de son impact requiert une analyse prudente ; il peut certes maintenir quelque temps l'emploi, en mention, du mot qu'il entend condamner. Il semble cependant que plus les profanes parlent d'un mot, moins ils l'utilisent ; le paradoxe n'est qu'apparent : le repérage d'une innovation accompagne habituellement son déclin, le processus d'innovation suivant ordinairement une courbe de Gauss, bien décrite par les sociologues (Rogers, 2003). Avec l'intitulé *français* « innovant », le présent ouvrage a choisi une terminologie actuellement très utilisée en sciences humaines et sociales, comme en politique et en management ; plus que l'expression *changement linguistique*, naguère dominante dans les études diachroniques, le terme d'*innovation* met l'accent sur les différents rôles des sujets de langue¹⁰. Si les sociologues ont identifié ces rôles dans l'adoption d'une innovation, en distinguant *innovators*, *early adopters*, *early majority*, *late majority* et *laggards* (Rogers, 2003), ils se sont apparemment moins intéressés à l'action des commentateurs : il revient sans doute aux linguistes de tourner le regard vers ce retour « méta » sur l'innovation et de prendre en considération le poids du commentaire pour une analyse minutieuse des forces en présence dans les phénomènes d'innovation.

Références bibliographiques

- Antos, G. (1996) : *Laien-Linguistik. Studien zu Sprach-und Kommunikationsproblemen im Alltag; am Beispiel von Sprachratgebern und Kommunikationstrainings*, Tübingen, Niemeyer.
- Auroux, S. (1996) : « Langue, État, Nation : le modèle politique », P. Sériot (éd.), *Langue et nation en Europe centrale et orientale, du 18^{ème} siècle à nos jours*, Cahiers de l'ILSL, n° 8, pp. 1-20.
- Benveniste, E. ([1970] 1974), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Bergougnioux, G. (2002) : « La sélection des langues : darwinisme et linguistique », *Langages*, n° 146, pp. 7-18.
- Branca-Rosoff, S., Fournier, J.-M., Grinshpun, Y., Régent-Susini, A., (dir.) (2011) : *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion.
- Bréal, M. (1897) : *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.
- Darmesteter, A. (1887) : *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Delagrave.
- Douay, F. (2017) : « Dumarsais et l'oreille du parterre », A. Steuckardt et M. Thorel (dir.), Paris, Champion, pp. 157-174.
- Drouet, G., Richard, E., (2017) : « En même temps : un marqueur double ? De la simultanéité temporelle à la contradiction énonciative », G. Dostie et F. Lefeuvre (dir.), *Lexique, grammaire, discours. Les marqueurs discursifs*, Paris, Honoré Champion, pp. 159-172.
- Duval, M. (1886) : *Le darwinisme. Leçons professées à l'école d'anthropologie*, Paris, Delahaye, Legrosnier.
- Foucault, M. (2011) : « Leçon du 17 mars 1971 », *Leçons sur la volonté de savoir*, Paris : Seuil, pp. 187-193.
- Furnham, A. F. (1988) : *Lay Theories. Everyday understanding of problems in the social sciences*, Oxford, Pergamon Press.
- Guilbert, L. (1972) : « Peut-on définir le concept de norme lexicale », *Langue française*, n° 16, pp. 29-48.
- Guilhaumou, J. (2006) : *Discours et évènement : l'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Haspelmath, M. (2008) : « Why is the grammaticalization irreversible », *Linguistics*, 37(6), pp. 1043–1068.

¹⁰ *Changer* admet un sujet inanimé, alors qu'*innover* requiert un sujet animé.

- Hoenigswald, Henry Max (1966) : *A proposal for the study of folk-linguistics*, La Haye, Mouton.
- Howe, N. Strauss, W. (2000) : *Millennials Rising: The Next Great Generation*. New York, Knopf Doubleday Publishing Group.
- Krieg-Planque, A. (2009) : *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Martinet, A. (1955) : *Économie des changements phonétiques*, Berne, Francke.
- Martinez, C. (2009) : « Une base de données des entrées et sorties dans la nomenclature d'un corpus de dictionnaires : présentation et exploitation », *Études de linguistique appliquée*, 2009, n° 4, pp. 499-509.
- Merlin-Kajmann, H. (2011) : « Dictature linguistique : la leçon du XVIIIe siècle », S. Branca-Rosoff *et alii*, *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion, pp. 29-43.
- Noël F., Carpentier L.-J. (1831) : *Philologie française, ou Dictionnaire étymologique*, Paris, Le Normant.
- Schleicher, A. (1868) : *La théorie de Darwin et la science du langage. De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme*, traduit de l'allemand par M. de Pommayrol, Paris, A. Franck.
- Siouffi, G. (2010) : *Le génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, Champion.
- Siouffi, G., Steuckardt, A. (2007) : *Les linguistes et la norme*, Bern, Peter Lang.
- Siouffi, G., Steuckardt, A., Wionet, C. (2011) : « La modalisation de l'énoncé à l'écrit : enquêtes sur les représentations et les usages : le cas de *c'est vrai que* », *L'information grammaticale*, pp. 11-17.
- Siouffi, G., Steuckardt, A., Wionet, C. (2012), « Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? », F. Neveu *et al.* (éds), *Actes du troisième congrès mondial de linguistique française*, Paris, EPD Sciences, pp. 215-226.
- Siouffi, G., Steuckardt, A., Wionet, C. (2018), « Y a-t-il de faux changements linguistiques ? L'exemple des modalisateurs », W. Ayres-Benett *et alii*, *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Paris, Garnier : 2018, pp. 421-437.
- Rogers, E. (2003 [1962]) : *Diffusion of innovations*, 5^e éd., New York, Free Press.
- Stegu, M. (2008) : « Linguistique populaire, language awareness, linguistique appliquée : interrelations et transitions », *Pratiques* [En ligne], 139-140, mis en ligne le 15 décembre 2008, consulté le 29 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/1193> ; DOI : 10.4000/pratiques.1193
- Steuckardt, A. (2015a). « Inventeurs et passeurs de mots. Le rôle des sujets de langue d'après Gilles Ménage », *Littératures classiques*, n° 88, pp. 161-172.
- Steuckardt, A. (2015b). « La satire des mots à la mode dans la presse française : idéologie linguistique et idéologie politique », *Circula. Revue d'idéologies linguistiques*, n° 1, Sherbrooke, pp. 26-43. <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/8000>
- Steuckardt, A. (2016) : « Néologie : la fabrique d'un terme », C. Jacquet-Pfau, J.-F. Sablayrolles (éds), *La fabrique des mots*, Limoges, Lambert-Lucas, pp. 23-37.
- Vaguer, C. (2017), « *En même temps, cette histoire m'a obsédé*. Émergence d'un marqueur discursif : *en même temps* », G. Dostie et F. Lefeuvre (dir.), *Lexique, grammaire, discours. Les marqueurs discursifs*, Paris, Honoré Champion, pp. 173-188.